

➡ **A la Mairie du 1^{er} février au 5 mars 2021**

Qui ?

- Les enfants **nés en 2018**
- Les enfants qui entrent au CP (sauf GS des Drakkars où le passage se fait automatiquement)
- Les enfants nouvellement arrivés à Cormelles le Royal (certificat de radiation)

Quand ?

Sans rendez-vous les :

- Lundi après-midi de 13 h 15 à 17 h 00
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 00
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 00.
-

Sur rendez-vous :

- En dehors de ces créneaux.

A apporter :

- Pièce d'identité de la personne ayant l'autorité parentale, qui inscrit
- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois → *une des pièces suivantes :*
 - Quittance de loyer
 - Facture électricité, gaz ou eau
 - Facture de téléphone ou d'abonnement Internet
 - Relevé des prestations CAF
- Si la famille est hébergée :
 - Attestation sur l'honneur signée par l'hébergeant et la famille hébergée
 - Justificatif de domicile
 - Carte d'identité de l'hébergeant
- En cas d'installation à Cormelles le Royal après les dates d'inscription :
 - Courrier d'attribution du logement ou copie du compromis de vente...
- Certificat de radiation en cas de changement d'école

Un certificat d'inscription vous sera délivré.

➡ **Auprès des directeurs d'écoles**

Dès l'inscription délivrée par la Mairie

Groupe scolaire des Drakkars	M. VITTOZ	Tél. 02 31 72 65 00
Ecole maternelle des Verts Prés	Mme DUVAL	Tél. 02 31 52 09 08
Ecole élémentaire de la Vallée	Mme CAZARD	Tél. 02 31 52 15 36